

# PROVINCES

# Bitam : des chèques pour les bénéficiaires du "Fonds Ntaame 3-frontières"

E. EBANG MVE  
Bitam/Gabon

LES six premiers bénéficiaires du "Fonds Ntaame 3-frontières", ont reçu leurs chèques, le 10 juin dernier au siège du Conseil départemental du Ntem, à Bitam. En présence du secrétaire départemental du Parti démocratique gabonais (PDG), Germain Mba Eyama, et du président dudit Conseil départemental, Lambert Edou. Estimé à 15 millions de francs CFA, ce Fonds a été mis en place par le natif du département du Ntem, Charles Mve Ellah, par ailleurs ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Pour le coordinateur général du projet, Chrislin Ebang Ndemezo, ce geste vise à "appuyer les activités génératrices de revenus des jeunes et des femmes du département du Ntem". Il s'agit d'un projet qui vise l'autonomisation des jeunes et des femmes. "Il s'inscrit dans le cadre de la matérialisation de la politique sociale du président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui n'a de cesse de recommander à ses collaborateurs, aux membres du gouvernement, de toujours manifester leur solidarité à l'endroit des populations de toutes catégories sociales, notamment envers les plus démunies", a martelé le coordinateur du projet.

Au nom des bénéficiaires, Estelle Obiang a remercié le bienfaiteur, le ministre Charles Mve Ellah. Estimant qu'à travers le "Fonds Ntaame 3-frontières", son geste met en exergue la politique de l'égalité des chances du chef de l'État.

Reste maintenant à ceux qui en ont bénéficié d'utiliser à bon escient l'aide financière reçue.



Photo de famille après la remise des chèques à Bitam.

## ANNONCES LÉGALES

COMPAGNIE DES MINES D'URANIUM DE FRANCEVILLE

« COMUF »

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.050.000.000 FCFA

Siège social Tahiti, Immeuble situé à l'entrée de Tropicana, Bat A, Appt. N°3C au 3eme étage - B.P. 260 - Libreville - Tel 01 44 28 23

N° RCCM : 2001B01155, NIF : 790241 N

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE COMUF (« la Société ») DU 30 JUIN 2022

Conformément aux dispositions des articles 518 et 721 de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société qui se tiendra le **30 juin 2022 à 15 heures (Heure de Paris)** au siège de la société Orano Mining - 125, avenue de Paris - 92320 Châtillon (France) et par conférence téléphonique, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement d'administrateur - Etat Gabonais
  2. Approbation de cooptation et renouvellement d'administrateur - Ministère des Mines
  3. Expiration de mandat d'administrateur - Modification de la composition du Conseil d'Administration
  4. Approbation des comptes et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021
  5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021
  6. Fixation des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs
  7. Convention réglementée - Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
  8. Pouvoirs pour formalités
- Les documents sont à disposition au siège de la société

Le Président du Conseil d'Administration 14526

### Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de 10 584 750 000 de FCFA entièrement libéré Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : Boulevard de la République,

quartier Glass BP 2221 Libreville

R.C.C.M : 2000/B254

-000-

### AVIS DE CONVOCAION

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société NSIA Assurances sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le **mardi 28 juin 2022 à 10 heures 30 minutes**, au siège social, sis au Boulevard de la République, quartier Glass BP 2221 Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

### Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Présentation des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées aux articles 432, 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE ;
3. Approbation desdits comptes et conventions;
4. Quitus aux administrateurs;
5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
6. Nomination d'un administrateur;
7. Fixation de la rémunération des administrateurs;
8. Présentation du rapport du Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 457 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE ;

### Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

9. Présentation du rapport du Conseil d'administration sur l'augmentation de capital envisagée;
10. Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital envisagée;
11. Augmentation de capital ;
12. Modification corrélative des statuts;
13. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le rapport du Conseil d'Administration, le texte des projets de résolutions ainsi que la liste des actionnaires seront tenus à votre disposition au siège social, pendant les quinze jours

précédant l'Assemblée.

Compte tenu des restrictions dues à la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19, la réunion se tiendra par visioconférence à partir de l'application de téléreunion « Teams ».

Au cas où vous ne pourriez être présent à cette Assemblée, vous pourrez vous y faire représenter par un mandataire de votre choix au moyen du pouvoir à récupérer au siège social que vous voudrez bien nous retourner, au plus tard la veille de l'Assemblée, au siège social.

Toutefois, si vous le souhaitez, vous pourrez exprimer vos votes au moyen du formulaire de vote par correspondance à récupérer également au siège social.

Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance renseigné devra être déposé au siège social ou être envoyé par correspondance électronique au moins 24 heures avant la tenue de l'Assemblée Générale, soit le **dimanche 26 juin 2022** au plus tard, aux adresses suivantes: **board.secretary@groupensia.com** et **nadege.moutsinga@groupensia.com**

Si vous optez pour une participation par visioconférence, vous voudrez bien en aviser la Direction Générale au moins 72 heures avant l'Assemblée, afin de prendre les dispositions pratiques pour votre connexion.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Actionnaires, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration. 14530

### NUEZ ET FILS Sarl AVIS DE CONVOCAION

Les associés sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Mardi 28 juin 2022 à 09 heures précises**, au siège de la société, situé à Libreville immeuble BICP à l'avenue Georges Pompidou, carrefour batterie IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion et du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2021 ;
2. Approbation des états financiers de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Affectation du résultat l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4. Quitus à la gérance pour l'exercice 2021 ;
5. Décision sur la continuité d'exploitation de la Société ;
6. Pouvoirs pour formalités ;
7. Questions diverses.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée vous pouvez être représenté par un autre associé ou toute autre personne qui devra être muni d'un pouvoir régulier.

LE GERANT. P10144

## PETITES ANNONCES

### IMMOBILIER

45 51

14535 — Vend bon terrain 1500m2 TF Angondjé 60M. 077 14 87 14

### DIVERS

14349 — A la recherche chambre froide à louer ou à vendre qui a une capacité d'au moins 20 conteneurs de marchandises.

### EMPLOI DEMANDE

14518 — J.H. Gabonais permis BCD cherche emploi. Tél: 077 44

WATSAPP : 244923008001.

## AVIS

### MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 31 Mai 2022, au titre des prestations Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 14 Juin 2022. Passé ce délai, La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la suspension de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué.

LA DIRECTION 14470